



MUNICIPALES 2020 – MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Appel aux candidats

Propositions de l'UFC Que Choisir Nancy et sa Région

Que Choisir est une association qui s'occupe de problèmes de consommation, de litiges rencontrés par les consommateurs, de santé, de nutrition, de pollution. A l'occasion des élections municipales de 2020 nous soumettons aux principaux candidats de la Métropole du Grand Nancy un certain nombre de problèmes que nous avons répertoriés et des propositions visant à y remédier. Certains points concernent les communes, d'autres l'ensemble de la Métropole. Nous vous demandons de nous faire part de vos engagements pour les résoudre ou modifier ou améliorer. Vous pouvez ajouter des commentaires dans l'espace "Votre avis" faisant suite à chaque proposition. Merci de nous renvoyer le présent document complété.

Je soussigné(e) Patricia MELET candidate tête de la liste Unis pour Nancy aux élections municipales de Nancy m'engage à mettre en œuvre, si je suis élue, les mesures que j'ai cochées dans ce formulaire et, plus largement, à promouvoir sur le territoire de ma commune une consommation responsable, respectueuse de l'homme et de son environnement.

1. RÉSEAU DE BUS :

1.1. Fréquence de passage :

Constat : La fréquence de passage sur plusieurs lignes secondaires est faible, notamment durant les heures creuses (parfois une heure entre deux bus successifs). De plus, les horaires de certaines lignes ne sont pas toujours respectés.

Proposition : Augmenter la fréquence de passage lorsqu'elle est faible ; s'il y a peu de passagers utiliser des minibus ou créer, au minimum, une interconnexion avec les lignes principales à l'aide de navettes électriques (à l'instar des Citadines du centre-ville).

Respecter les horaires.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Le réseau de bus, tel qu'il est conçu aujourd'hui, privilégie quelques lignes au détriment de nombreuses autres. Le citoyen attend une offre de qualité, qu'il soit sur une petite ligne ou une ligne importante. Il faut donc lui offrir cette offre de qualité, en mettant en œuvre les moyens qui permettent de la réaliser à coûts acceptables. Le réseau que nous proposons est articulé autour de 3 types de lignes :

- 5 lignes structurantes dont 4 exploitées avec des Super trolleybus, à fréquence minimale de 7,5

mn (8 passages par heure et par sens, plus si la demande le nécessite)

- Des lignes diffusantes, lignes autres que les 5 lignes structurantes, et qui seront radiales ou diamétrales ou de rocades, desservies à la fréquence minimale de 15 mn en heures de pointe et 20 mn en heures creuses, fréquences augmentées si cela peut être fait dans le budget transport actuel,
- Des lignes de Quartiers, en rabattement sur des lignes structurantes ou diffusantes.

Aucune ligne ne sera desservie avec moins d'un passage toutes les 20 mn en heures de pointes et de 30 minutes en heures creuses.

En ce qui concerne le mode de propulsion, il sera électrique pour les Super-trolley des 4 lignes structurantes, Gaz pour la 5 ième ligne structurante, Gaz pour les lignes diffusantes. Pour les lignes de quartier, le choix n'est pas fait et il sera fait après une étude objective des différentes solutions (Diesel aux normes les plus sévères, Gaz, électrique) et notamment de leurs coûts et leur incidence réelle sur la pollution, le plus écologique en apparence pouvant ne pas l'être dans la réalité (voir le trolleybus qui consommera moins d'électricité que le tram sur fer)

A noter que les citadines de centre-ville, c'est ajouter une desserte coûteuse en exploitation dans une zone déjà très bien desservie par les autres lignes. C'est en fait un effet bling-bling, au détriment de quartiers qui en ont vraiment besoin.

Plus de détails sur <http://unispournancy.fr/transports.php>

1.2. Parkings et navettes vers le centre de Nancy :

Constat : Les parkings du Parc des expositions et du Zénith sont inutilisés en dehors d'événements particuliers, peu nombreux.

Proposition : Aménager les parkings du Parc des expositions et du Zénith en parkings-relais et créer un service de navettes vers le centre de Nancy (sauf bien entendu les jours où des événements ont lieu à ces deux endroits).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Avant votre questionnaire, nous avons déjà prévu l'utilisation du parking du Parc des Expositions avec une navette vers la place de la République à Nancy par le quai de la bataille et Nancy Grand Cœur. Le Zenith est une option qui ne présente aucun intérêt.

Pour être efficace, il faut que le parking relais soit sur un axe naturel d'accès au centre-ville, bien desservi par une ligne à forte fréquence, soit existante, soit créée spécialement (cas du Parc des Expositions). Nous avons prévu les parcs relais principaux suivants, dont bien évidemment pour certains, l'étude de faisabilité reste à faire

la gare de Frouard P+R

Elle est située au cœur d'une zone de 31 000 habitants, le double de Pont à Mousson avec ses 14900 habitants.

Les surfaces existent pour l'aménagement d'un vaste parking et une station autobus.

L'arrêt de tous les trains du sillon mosellan y sera demandé à la Région Grand Est. Cet arrêt sera très intéressant pour tous ceux qui doivent se rendre en Moselle et au Luxembourg et demeurent dans la zone mentionnée autour de Frouard mais aussi dans certains quartiers du Grand Nancy, car il présentera une solution attractive face à l'utilisation de l'automobile de bout en bout.

Ce pôle d'échange sera surtout intéressant pour les utilisateurs du train.

La liaison de la gare de Frouard avec les différents générateurs de trafic sera assurée :

- par les lignes d'autobus locaux,
- par une ligne d'autocar express Frouard CHU Brabois par l'autoroute A31 A33 desservant au passage Le Champ le Bœuf (arrêt sous la passerelle Mickaël pour desservir la zone d'activité St Jacques et une correspondance avec la ligne de trolleybus vers le pôle médical de Gentilly et le centre commercial de la Sapinière), et en correspondance à Brabois avec les lignes de trolleybus desservant le plateau de Brabois et la zone d'activité de Brabois Forestière.
- le pôle d'échange Patton Pinchard P+R au débouché de l'A31 à Maxéville en correspondance avec une ligne structurante de bus vers le centre de Nancy
- le pôle d'échange A33 CHU Brabois P+R , en correspondance avec les 2 lignes de Super trolleybus desservant le plateau de Brabois
- le pôle d'échange Gentilly Libération P+R pour les usagers en provenance de Toul et qui bénéficieront de 2 lignes de trolleybus vers le centre de Nancy.
- le pôle d'échange Parc des expositions P+R au débouché de l'autoroute A330 avec une liaison rapide par bus vers le centre de Nancy par le quai de la Bataille.
- le pôle d'échange existant d'Essey Mouzimpré

Les autres pôles d'échange existants feront l'objet d'un examen approfondi pouvant conduire à leur maintien ou à leur suppression (Laxou Sapinière par ex)

1.3. Nouvelle ligne de tram :

Constat : Des incertitudes et tergiversations semblent toujours exister sur le tracé définitif de la future nouvelle ligne de tram, notamment par rapport à la montée vers Brabois et la continuité à partir du Vélodrome.

Proposition : Garantir la continuité de la ligne jusqu'à Brabois (sans interruption au Vélodrome).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Nous remplaçons la ligne de tram par deux lignes de Super trolleybus qui desserviront Brabois sans imposer de correspondance, même pendant la transition Tram sur pneu – Super trolleybus

2. FEUX ROUGES :

Constat : Beaucoup de feux rouges ne sont pas synchronisés, voire synchronisés dans le mauvais sens (lorsqu'un feu devient vert, le suivant devient systématiquement rouge). De plus, beaucoup de feux prioritaires pour les bus se déclenchent à intervalles réguliers, même si aucun bus n'est à l'approche. Il en résulte une baisse de la fluidité du trafic et une augmentation de la pollution et de la consommation d'essence (en raison des moteurs tournant au ralenti et des redémarrages supplémentaires).

Proposition : Synchroniser les feux rouges et envisager un système déclenchant les feux verts prioritaires pour les bus uniquement à l'approche des bus.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Normalement, nombre de feux sont déjà gérés par ordinateur sur le territoire du grand Nancy. La politique de gestion de ces feux donnera un maximum de priorité aux transports en commun, tout en maintenant une fluidité pour le trafic automobile, et sans pénaliser le trafic piéton par des temps d'attente trop longs.

La même politique sera réalisée sur les autres feux pour les carrefours non reliés à l'ordinateur

3. VOIES CYCLABLES :

3.1. Continuité des voies cyclables :

Constat : De nombreuses voies cyclables de la Communauté Urbaine s'interrompent brusquement ; il est impossible de traverser Nancy en empruntant des pistes en continu. D'autre part, il existe peu de liaisons banlieue/centre de Nancy continues.

Proposition :

Créer un réseau de pistes cyclables continu.

Créer des axes permettant de traverser Nancy sans interruption (Est/Ouest, Nord/Sud, ...).

Relier les banlieues au centre de Nancy par des axes cyclables continus.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Ces axes cyclables sont nécessaires et nous les compléterons ou les créerons. Nous ne mélangerons pas deux roues et couloirs bus car c'est une situation qui n'est bonne, ni pour les bus, ni pour les cyclistes

3.2. Sécurité :

Constat : Trop de voies cyclables ne sont pas sécurisées : parfois la voie est simplement matérialisée par des dessins de vélo sur la chaussée (ce qui ne mérite pas la dénomination de voie cyclable). À d'autres endroits les rues sont trop étroites pour permettre la coexistence de stationnements latéraux, de voies de circulation pour les voitures et de bandes cyclables non dangereuses. Ailleurs, des sens interdits autorisant la circulation en sens contraire pour les vélos

UFC Que Choisir Nancy et sa région Tél : 09.52.19.48.23

Courriel : Municipales@ufc54.fr Site : <http://nancy.ufcquechoisir.fr>

ne permettent pas le croisement des cycles et des voitures sans risque. Beaucoup de cyclistes ne se déplacent pas à vélo au centre-ville car ils se sentent en danger.

Proposition : Créer de vraies pistes cyclables, en site propre, séparées de la chaussée. Implanter des pistes entre le trottoir et les stationnements latéraux (et non pas entre les stationnements et la chaussée).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Votre avis : Chaque rue étant un cas particulier, il convient de trouver la bonne solution qui assure la sécurité du cycliste tout en préservant un fonctionnement normal de la rue. La proposition faite nous semble restrictive et peut même apparaître dangereuse pour les cyclistes

3.3. Réseau cyclable dans les communes de banlieue :

Constat : Dans beaucoup de banlieues le réseau cyclable est peu développé.

Proposition : Créer ou développer un réseau cyclable cohérent dans les communes de banlieue.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Nous travaillerons à cet objectif avec les autres communes de la métropole

4. DÉCHETS :

Constat : La Métropole du Grand Nancy s'est engagée à répondre aux exigences du Programme national de prévention des déchets 2014-2020, c'est-à-dire à se limiter à une diminution de 10 % seulement du tonnage des déchets ménagers entre 2010 et 2020 (cf. Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2018-2020 de la Métropole du Grand Nancy). La TEOM (largement utilisée aujourd'hui) ne correspond pas à la quantité de déchets à enlever. Dépendante de la valeur locative du bien, cette taxe n'incite pas les citoyens à trier, ou à limiter leur production de déchets. De plus, le tri et le recyclage effectués par les habitants du Grand Nancy n'est que partiel et pourrait donc être nettement amélioré.

Proposition : Inciter à une réduction des déchets et un accroissement du tri et du recyclage, en instaurant la facturation de l'enlèvement des ordures en fonction de leur quantité (les communes qui ont adopté ce système constatent une nette augmentation du tri et une importante réduction des déchets ménagers).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Le compostage et lombricompostage sera aussi favorisé autant que possible

5. PROMOUVOIR LA CONSOMMATION DE L'EAU DU ROBINET

Constat : Bien la qualité de l'eau de robinet soit conforme aux critères de potabilité dans 95 % des communes, l'habitude de consommer de l'eau en bouteille est très répandue. Il en résulte des impacts environnementaux (déchets plastiques, production de gaz à effet de serre lors du transport, ...).

Proposition : Installer des fontaines à eau dans les principaux lieux de passage de la commune, et promouvoir, auprès des habitants, la consommation de l'eau du robinet, beaucoup moins chère que l'eau en bouteille. On pourra s'attendre ainsi à une diminution des déchets plastique, une limitation de l'effet de serre et un gain du pouvoir d'achat du consommateur.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

L'apport en sels minéraux (calcium et magnésium en particulier) à travers l'eau peut représenter une fraction non négligeable du régime alimentaire. L'eau de ville est toutefois très pauvre en sels minéraux : la promotion de l'eau de robinet ne doit pas se transformer en une croisade contre les eaux minérales, beaucoup plus riches en sels minéraux.

6. TERRASSES EXTÉRIEURES CHAUFFÉES :

Constat : De nombreuses terrasses de cafés et restaurants sont chauffées, alors que souvent peu de clients les occupent ou qu'elles sont parfois totalement vides. Cette habitude contribue inutilement à l'augmentation de l'empreinte carbone.

Proposition : Supprimer les terrasses chauffées ou étudier d'autres alternatives.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Le sujet est loin de faire l'unanimité : commerçants comme clients se montrent réservés, voire opposés à cette mesure. Nous pensons qu'un terrain d'entente doit être trouvé : 1) en recherchant des solutions plus écologiques et moins énergivores ; 2) à travers une consultation populaire valant référendum. Le RIC est en effet un point fort de notre programme et nous souhaitons augmenter fortement la part de démocratie directe. Le sujet des terrasses chauffées s'y prête particulièrement. Plus de détails sur <http://unispournancy.fr/referendum.php>

7. SANTÉ/NUTRITION DANS LES ÉCOLES :

7.1. Initiation aux principes de la nutrition

Constat : Beaucoup de jeunes manquent de connaissances et de sensibilisation dans le domaine de l'alimentation saine.

Proposition : Initier les élèves des écoles, pendant les activités périscolaires, aux principes de la nutrition en vue de les inciter à adopter une alimentation saine : L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région dispose des compétences et matériels nécessaires pour proposer des ateliers pratiques.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Santé et nutrition sont des piliers de notre programme : nous sommes évidemment totalement en faveur de ce type d'initiative. Nous veillerons en particulier qu'aucun groupe d'intérêt, notamment directement ou indirectement lié à l'industrie agroalimentaire, puisse exercer quelconque pression.

7.2. Améliorer la qualité des ingrédients dans les cantines scolaires

Constat : Dès le 1er janvier 2022, la loi Egalim obligera les cantines scolaires à proposer au moins 20% de nourriture bio.

Proposition : Augmenter dès maintenant, dans les cantines scolaires, la part de produits bio au-delà des minima prévus par la loi, pour atteindre 50 % des produits servis.

Bénéfices attendus :

- Offrir une alimentation plus saine et de meilleure qualité aux enfants.
- Limiter l'empreinte carbone des repas.
- Favoriser l'activité des producteurs locaux.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Notre programme prévoit la maximisation des aliments biologiques et locaux, en partenariat avec des structures comme les AMAP. Plus de détails sur <http://unispournancy.fr/education.php>

8. ATELIERS D'INFORMATION SUR LES PROBLÈMES DE CONSOMMATION, SANTÉ, NUTRITION :

Constat : L'UFC QUE CHOISIR constate régulièrement que beaucoup de personnes sont démunies ou manquent d'informations sur les pièges et arnaques liés à la consommation, sur la santé et la nutrition. Certaines catégories de personnes (les personnes âgées par exemple) sont particulièrement vulnérables. L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région organise régulièrement des conférences ou ateliers sur ces thèmes.

Proposition : Proposer aux habitants des communes des ateliers dans une salle communale sur les thèmes mentionnés ci-dessus. L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région est prête à assurer la tenue de ces ateliers.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Notre programme prévoit la mise en place d'ateliers participatifs. Nous avons ainsi anticipé cette proposition. Plus de détails sur <http://unispournancy.fr/ateliers.php>